



FREGIF

Jeudi 13 Octobre 2011

« La vie chez soi, améliorer les pratiques au domicile »

DOMIGIHP



L'association GIHP Rhône-Alpes

- Statut juridique : Association, loi 1901, créée en 1976
- Agrément Qualité : N°N/140210/A/069/Q/047
- Objet :
 - Promouvoir toute action visant à favoriser la vie autonome de la personne en situation de handicap, la liberté de mouvement et de choix de son mode de vie, l'éducation et l'intégration des enfants, la participation et l'égalité dans la vie sociale.



Ses activités

- MOBIGIHP :
Service d'accompagnement auprès des personnes âgées et/ou handicapées sur le territoire du Grand Lyon.
- STRADA :
Service de transport accompagné auprès des personnes âgées sur les cantons de Tassin et Vaugneray (69).
- Organisme de formation :
Depuis 1993, sensibilisation et formation des professionnels médicaux et paramédicaux, du personnel des administrations (notamment services d'accueil), et toutes autres entités, à la connaissance du handicap, quelque soit la déficience.
- Vie associative et représentation :
Représentation des personnes dépendantes dans les différentes instances.



DOMIGIHP

« Un habitat différent, des services pour tous »



Le constat actuel

- **Pénurie de logements accessibles et adaptés** pour des personnes souhaitant y vivre de manière durable ;
- **Insécurité** des personnes dépendantes vivant souvent seules à leur domicile;
- Difficulté pour une personne de vivre 24h/24 avec un aidant professionnel ;
- Besoins d'**interventions** de professionnels de manière **flexible et/ou de courte durée** ;
- **Isolement** des personnes dépendantes ;
- **Absence de relations**, d'échanges entre les différents locataires d'une même résidence.



Un immeuble de 75 logements



- **Construit par Grand Lyon Habitat**

- 24 047 logements gérés
- 540 logements livrés par an en moyenne



- **Un immeuble intergénérationnel**

- Situé sur la ZAC de l'Épargne à Lyon 8^e, rue de la Solidarité

30 FAMILLES

10 GIHP

20 PERS. ÂGÉES

20 ÉTUDIANTS



Un service, 2 unités



- **Une Unité Logements Services :**

- 10 logements adaptés
- Un service de permanence 24h/24, 7j/7

- **Une Unité Intergénérationnelle :**

- Promouvoir des relations intergénérationnelles dynamiques
- Mettre en place un échange de services entre les différentes générations

→ le tout géré par un coordinateur



Le fonctionnement de l'ULS



■ 1 auxiliaire de vie la journée

- Actes de courte durée et non programmés
 - Sécurité
 - Confort (Mettre un manteau, boire à l'heure souhaitée...)
 - ...

- La personne pourra utiliser les services à la personne de son choix pour les actes programmés en journée.

■ 2 auxiliaires de vie la nuit

- Actes programmés
 - Coucher à heure souhaitée
 - Retournements
 - ...
- Actes non programmés
 - Gestes de confort et de la vie quotidienne
 - Veille et sécurité

Le fonctionnement de l'unité intergénérationnelle



- Mettre en relation les différents habitants de la résidence (personnes âgées et/ou handicapées, étudiants, familles), ainsi que ceux de la ZAC Berthelot Epargne.
- Repérer et mettre en relation la demande et l'offre de services
- Développer le fait que chacun puisse être aidant et/ou aidé.

Les bénéficiaires



- 10 locataires résidant dans l'ULS :
 - Personnes dépendantes autonomes à mobilité réduite
 - Dont les besoins sont :
 - Un logement adapté
 - Un service assurant une sécurité 24h/24 par la présence de professionnels.

- Les autres locataires de la résidence (75 logements) :
 - personnes âgées,
 - étudiants,
 - familles.

- Les résidents du quartier (**service de proximité**)

La forme juridique du service



- Service à la personne :
 - Service agréé qualité
 - Le GIHP s'engage à :
 - Organiser un accueil de qualité ;
 - Proposer des interventions individualisées ;
 - Garantir une clarté et une qualité de l'offre de service ;
 - Offrir des interventions de qualité (continuité du service, information des usagers, confidentialité...) ;
 - Assurer le suivi et l'évaluation des interventions ;
 - Disposer d'un personnel qualifié.



Les partenaires financiers



- Grand Lyon Habitat :
 - réservation des logements pour l'association
 - investissement pour la domotique dans les parties communes ;



- La Région Rhône-Alpes : investissement pour la domotique des 10 logements ;



- CCAH : investissement pour la domotique des 10 logements ;



- APICIL : investissement pour la domotique des 10 logements ;



- La Ville de Lyon : étude relative à la dimension intergénérationnelle ;



- La Fondation de France : subvention de soutien en raison de l'aspect innovant du projet



- La Fondation SEB : Investissement pour le local de permanence et équipement en accessoires

